



VOILE LEGERE 2017-2020

Critérium jeunes (IPR) Trophée Ville d'Arnage.

SAMEDI 26 JUIN 2021

Plan d'eau de la Gèmerie à Arnage

Club Nautique du Val de Sarthe

Grade 5C

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 Les règlements départementaux
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 Protocole sanitaire.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVELes bateaux *peuvent être tenus d'arborer* la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - les bateaux dériveurs en inter séries « petit rating » : Optimist et Open Bic.
- 3.2 Les bateaux admissibles **doivent s'inscrire** en complétant le formulaire joint à cnv.sarthe@gmail.com ou sur le site du club au plus tard le 23 juin 2021.
: <https://cnvs.jimdo.com/comp%C3%A9titifs/pr%C3%A9-inscription/>

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : Pas de droit à payer.

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
26 juin de 9h30 à 10h
- 5.2 Jauge et contrôles : sans objet.
- 5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 26 juin.	10h30	Inter séries dériveurs IPR

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- Disponible à l'inscription
- Affichage en extérieur fenêtres salle « La caravelle ».

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type triangles ou autres parcours construits adaptés au plan d'eau
- 7.2 L'emplacement de la zone de course : totalité du plan d'eau excepté zone de baignade.

9. CLASSEMENT

- 9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.
 (b) Quand 3 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

9.3 Le système de classement est le suivant : *Système de Points a Minima de l'annexe A*

- Inter série petit rating <à 0,75.

Le classement de chaque course sera effectué en temps compensés.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Coupe au 1^{er}.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES. COVID 19 :

Les coureurs et accompagnateurs devront respecter les gestes barrières (mesures d'hygiène, de distanciation physique, du port du masque à terre) à tout moment et en tout lieu sur le site du CNVS et de la Gèmerie. Ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants, accompagnateurs, bénévoles, encadrants.

Dans ce contexte incertain le CNVS s'efforcera de vous accueillir au mieux, selon les consignes sanitaires applicables, la salle la Caravelle et les vestiaires pourront rester fermés.

En cas de suspicion de Covid-19, il est demandé au coureur/accompagnateur de renoncer à venir participer à la régata.

Le CNVS ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19, le CNVS et ses représentants ne pourront être tenus responsables

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

cnv.sarthe@gmail.com ou Tél. : 0751671287 ou site <https://cnvs.jimdofree.com>

Organisation

Présidente du Comité de course : Caroline LAMOUREUX

Présidente du jury : Caroline LAMOUREUX

BULLETIN d'INSCRIPTION CRITERIUM JEUNES**Trophée Ville d'Arnage (Optimist-Open bic).**Date : **26 juin 2021**Lieu : **Plan d'eau de la Gèmerie à ARNAGE**Autorité Organisatrice : **CLUB NAUTIQUE DU VAL DE SARTHE**

N° de voile :

Classe :

	BARREUR	EQUIPIER 1	
NOM			
PRENOM			
N° licence			
N° club			
Sexe			
Né(e) le			

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M autorise mon enfant à participer à la régata ci-dessus du 26 juin 2021 et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

,

Fait à le 2021

ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Cocher la case pour autoriser le Club Nautique du Val de Sarthe à utiliser sur tous supports, les images qui pourraient être faites.,

Le, la concurrent-e s'engage à respecter les consignes réglementaires liées au Covid-19.

Signature du barreur.
(Mention nécessaire : lu et approuvé)

Signature de l'équipier.
(Mention nécessaire : lu et approuvé)

Fait à, le 2021

Fait à, le 2021